

BULLETIN D'ENGAGEMENT – HISTORIC TOUR DIJON 5 – 6 – 7 MAI 2023

PILOTE 1 / Concurrent	Date de naissance :	Groupe sanguin :
Nom /prénom :	Licence / ASA :	
Adresse :	Signature :	
CP / Ville :		
Tel. Portable :		
E-mail :		
PILOTE 2	Date de naissance :	Groupe sanguin :
Nom /prénom :	Licence / ASA :	
Adresse :	Signature :	
CP / Ville :		
Tel. Portable :		
E-mail :		
VOITURE	N° transpondeur :	
Marque / Type : Mazda MX5 NA Conduite à gauche équipée du kit obligatoire		
Année : Cylindrée : 1598		
Les signataires reconnaissent et certifient sur l'honneur l'exactitude des déclarations de ce document et s'engagent à respecter les règlements sportifs, techniques et les équipements de sécurité obligatoires de ce Trophée et de la FFSA. Les signataires déclarent : être couverts par une assurance personnelle responsabilité civile pour tout dommage causé aux tiers ; que le véhicule à moteur est couvert par une assurance automobile (obligatoire en application de l'article L. 211-1 du Code des assurances) ; avoir pris connaissance des dispositions de l'article L.321-4 du Code du sport en ce qui concerne la souscription d'un contrat d'assurance de personnes couvrant les dommages corporels auxquels le sport automobile peut m'exposer. Le Trophée Roadster Pro Cup a un rôle d'opérateur mais n'est pas l'organisateur de la course ; celle-ci relève des organismes habilités par la FFSA.		
DROITS D'ENGAGEMENT		
- Jusqu'au 23/04/2023 : 720 € TTC / voiture si inscrit à la saison ou 820 € TTC / voiture si inscrit à la course		
- A partir du 24/04/2023 : 770 € TTC / voiture si inscrit à la saison ou 870 € TTC / voiture si inscrit à la course		
• Virement NOGARO SPORT - IBAN : FR76 1690 6002 4087 0207 4435 764 – BIC : AGRIFRPP869		
• Chèque à l'ordre NOGARO SPORT et à envoyer à NOGARO SPORT – 1263 route de la Chapelle – 32110 NOGARO		